

Montréal, le 30 septembre 2014

Par dépôt électronique (SDÉ)

Dr. Normand Beaudoin
Société Puissance de recherche Novalia inc.
(SPRN)

M^c Éric Fraser
Hydro-Québec – Affaires juridiques

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2015-2016
Dossier de la Régie : R-3905-2014**

Monsieur Beaudoin, M^c Fraser,

La Régie accuse réception de la lettre du 22 septembre 2014 de Monsieur Beaudoin relativement au dossier mentionné en titre.

À l'examen de cette lettre, la Régie comprend que Monsieur Beaudoin demande à la formation qui a rendu la décision D-2014-160 de reconsidérer cette dernière et de permettre à la SPRN d'intervenir au présent dossier, pour les motifs et aux fins énoncés dans la lettre.

La Régie fixe au vendredi, **3 octobre 2014, à 12h**, l'échéance pour le dépôt des commentaires du Distributeur, le cas échéant, à l'égard de cette demande et au mercredi, **8 octobre 2014, à 12h**, l'échéance pour le dépôt de la réplique de la SPRN à ces commentaires.

La demande sera en délibéré à compter de cette dernière échéance par la formation chargée de l'examen de la demande du Distributeur mentionnée en titre.

Veillez agréer, Monsieur Beaudoin, M^c Fraser, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml